

## **28. QUESTION ECRITE**

**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant les retards dans l'expédition du Rail-Check: quel coût pour les communes et pour l'Etat? (11.09.2012)**

Pour des motifs que nous demandons au DECS d'expliquer, le Rail-Check a été envoyé tardivement, contraignant nombre de parents d'étudiants et d'apprentis concernés à payer la totalité du prix de l'abonnement aux transports publics et à entreprendre ensuite des démarches fastidieuses et sans doute longues avant d'espérer obtenir le remboursement du montant correspondant à cette subvention (sans compter que certains transporteurs semblaient ignorer les changements intervenus dans la compétence de procéder au remboursement, distribuant encore des formulaires devenus sans objet).

Conclusion:

Ces démarches, qui exigent un surcroît de travail administratif de la part tout à la fois des communes et de l'Etat, ont certainement entraîné, pour les communes et pour l'Etat, des coûts supplémentaires, sans doute évitables et que nous demandons au DECS de chiffrer ou au moins d'estimer.

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h00)

Groupe UDC, par  
Jean-Luc Addor, député